

Communiqué de presse

Bordeaux, le 13 décembre 2023

La CAPEB et EDF renforcent leur partenariat

Si pendant longtemps les liens entre l'opérateur historique et l'organisation professionnelle tenaient plus des convenances, et d'un affichage de lieux communs, il est évident que depuis des années, la motivation s'appuie beaucoup plus sur des convergences d'intérêts.

S'il faut un opérateur pour produire, acheminer et distribuer l'énergie, d'un point A à un point B, il est tout autant nécessaire d'avoir des artisans du Bâtiment pour permettre l'usage, du point de livraison à l'ensemble des installations et équipements domestiques.

C'est là, toute la logique du « travailler ensemble ».

Mais cette intégration dans un même processus, ce socle partagé, n'est plus l'essentiel.

L'essentiel est de faire face ensemble aux défis qu'impose la transition écologique et énergétique.

Produire mieux, différemment, une énergie disponible, décarbonée, n'a de sens que si on consomme mieux, différemment, à l'autre bout de la chaîne. La stratégie de l'un trouvant réponse dans l'adaptation et la montée en compétences de l'autre, à savoir l'artisanat du Bâtiment.

Il n'est point nécessaire de détailler plus encore le contexte de ce partenariat tant la complémentarité des ambitions est évidente.

De la complémentarité à la synergie.

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et Electricité de France (EDF) ont établi un partenariat national en 2018, renouvelé en 2022, visant à accompagner les entreprises adhérentes de la CAPEB dans la promotion d'actions permettant la rénovation énergétique des logements, afin de réaliser des économies d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

EDF a ainsi mis en place le portail Prime Energie (<u>www.prime-energie-edf.fr</u>) pour contribuer à financer les travaux éligibles aux Certificats d'Économies d'Energie (CEE).

Au niveau local, la CAPEB Nouvelle Aquitaine via son Président Michel Dumon et la Direction Commerciale Sud-Ouest EDF via son Directeur Territoire et Services Éric Labroue s'inscrivent dans cet accord et organisent avec leurs équipes, différentes actions d'information aux professionnels autour de la rénovation énergétique, tout particulièrement concernant l'accompagnement proposé aux ménages via le portail Prime Energie dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Energie.

Au cœur de la transition énergétique, c'est un partenariat durable avec des actions de proximité qui favorisent les économies d'énergie via les artisans dont la qualité des chantiers est reconnue.

C'est ainsi que dans le domaine de la rénovation énergétique, la CAPEB et EDF renforcent leur collaboration dans le cadre de l'élargissement du dispositif d'économie d'énergies existant pour le résidentiel, l'habitat collectif et les bâtiments tertiaires. EDF a ainsi développé un programme de partenariat au sein de son <u>Portail3E</u>, en complément des autres dispositifs mobilisés par le réseau des CAPEB Nouvelle Aquitaine.

Si les CAPEB de Nouvelle Aquitaine justifient, parmi leurs adhérents de 45% des entreprises artisanales RGE de la région, soit près de 2 500, les objectifs de rénovation énergétique, avec encore plus de 500 000 logements classés E, F et G en région, impliquent, à délais contraints, un plus grand nombre d'opérateurs qualifiés.

Et si la CAPEB maintient son effort de promotion autour de la qualification RGE, EDF intervient en concours financier du programme FEEBAT, en complément d'autres partenaires, pour un total de 42 M€, jusqu'en 2025. EDF entend ainsi s'appuyer davantage sur l'expertise et les savoir-faire des entreprises artisanales qualifiées dans les domaines de l'installation, de la maintenance et de la performance énergétique du bâti.

La convergence d'intérêts ne s'arrête pas là...

Acteur de la mobilité décarbonée, EDF s'engage également, aux côtés de la CAPEB pour promouvoir la certification IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique).

Pour EDF, c'est l'assurance de recourir à des artisans qualifiés pour installer des bornes de recharge à destination des particuliers mais également des entreprises.

Pour la CAPEB, c'est la possibilité de faire monter en compétences des artisans et leur permettre d'accéder au marché, en forte croissance, des véhicules électriques.

Quand EDF, à la fois conseil, prescripteur, financier, et client de l'Artisanat du Bâtiment rencontre la CAPEB, conseil, soutien, accompagnateur et représentant de toute la filière du Bâtiment, le partenariat ne peut être que durable, et productif.

A cette occasion, nous vous invitons à vous joindre à nous, pour renouveler ce partenariat en compagnie de :

Monsieur Éric LABROUE, Directeur Régional Territoire et Services – EDF

Monsieur Philippe BENICHOU, Directeur Territorial – EDF

Monsieur Michel DUMON, Président de la CAPEB Nouvelle Aquitaine

Monsieur Amar HOCINE, Secrétaire de la CAPEB Nouvelle Aquitaine

Ce <u>vendredi 15 décembre 2023</u>, de <u>10h30 à 11h30</u> aura lieu une visite des caves de Saint-Emilion, à <u>l'Union de Producteurs de Saint-Emilion</u>, au Haut Gravet 33330 SAINT EMILION

S'en suivra ainsi, un <u>point presse à 11h30</u>.

Nous espérons vous voir nombreux.